

Journée contre le bruit du 27 avril 2011

Spot dans tous les cinémas du canton pour sensibiliser la population au bruit de manière ludique

L'exposition permanente au bruit avec des écouteurs rend solitaire! Ce message sera dévoilé au public des salles de cinéma par l'intermédiaire d'une bande dessinée humoristique. Ce spot a été produit par le Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) à l'occasion de la Journée internationale contre le bruit qui se tiendra le 27 avril 2011. Par sa diffusion, le SENE souhaite sensibiliser la population au thème du bruit d'une manière ludique. Le spot sera visible dans tous les cinémas du canton durant un mois à partir du 27 avril 2011. Le SENE marque ainsi sa sixième participation à la Journée internationale contre le bruit.

En 1877, l'américain Thomas Alva Edison inventa le phonographe et devint à cette occasion le premier Homme à entendre un enregistrement de sa propre voix. Après plus de 150 ans, écouter de la musique à partir d'un appareil est devenu absolument banal. Les écouteurs vissés aux oreilles d'un bon nombre de nos contemporains étonneraient d'ailleurs probablement l'inventeur du phonographe lui-même.

Ecouteurs: mise en danger de l'ouïe et isolement acoustique

En maintenant les écouteurs enfoncés dans les oreilles en permanence à plein volume, on met d'une part son ouïe en danger et d'autre part, on s'isole de son environnement. Dans un train bondé, le retrait dans un monde acoustique qui nous est propre peut fort bien être reposant. En revanche, cette sonorisation continue conduit également à une isolation sociale.

Le mur de bruit permanent rend impossible un contact spontané avec les personnes qui nous entourent, l'univers sonore environnant est occulté. Le "bruit environnant", perçu comme gênant, est recouvert volontairement par du "bruit choisi". Mais on n'élimine pas que des bruits gênants de cette façon, on passe également à côté de dialogues palpitants qui peut-être, auraient pu changer notre vie – ce que le protagoniste du spot cinématographique apprend à ses dépens.

Le volume des lecteurs MP3 actuels peut atteindre 100 décibels. A un tel niveau, seule une durée d'écoute limitée à 2 heures par semaine permet de préserver son ouïe intacte. Des études montrent cependant que le volume généralement choisi se situe à un niveau plus "raisonnable", autour de 80 décibels. Soit, mais la durée moyenne d'écoute de musique a plus que doublé depuis 1996 et atteint aujourd'hui près de 100 minutes par jour.

Comme souvent dans la vie, tout est une question de dosage. Si la sonorisation s'effectue à un volume raisonnable, l'ouïe ne court aucun danger, et en plus, le monde sonore environnant peut être perçu.

Journée internationale contre le bruit et spot dans les cinémas du canton

Le spot, sous forme de bande dessinée, a été produit à l'occasion de la Journée contre le bruit qui se tiendra le 27 avril 2011. Il sera visible dans tous les cinémas du canton durant un mois à partir du 27 avril 2011. Par sa diffusion, le SENE souhaite sensibiliser la population au thème du bruit d'une manière ludique.

Le SENE marque ainsi sa sixième participation à la Journée internationale contre le bruit.

- **Informations relatives à la Journée contre le bruit du 27 avril 2011 sur www.stop-au-bruit.ch**

Pour de plus amples renseignements :
Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement,
tél. 032 889 67 30.

Neuchâtel, le 26 avril 2011